

COMMUNE DE XERTIGNY

Compte-Rendu de la Séance du Conseil Municipal en date du 4 Avril 2019

Présents : ALEXANDRE René, AMYOT Claude, BECKER François, BLOSSE Anne, BOISSONNET Annie, GUEDES Jérôme, HOUILLON Nathalie, LACHAMBRE Martine, LAPOIRIE André, MARCOT Véronique, MICHEL Dominique, PERONA Emmanuelle, PIERREL Christian, PLAYOULT Brigitte, ROBERT Daniel, THIEBAUT Michaël, TISSERANT Gérard, VALENTIN Denise, VANCON Nicolas.

Procurations : LAVE Michel à BLOSSE Anne.

Excusés : ADAM Manuela, CERVONI Anéline, VUILLEMIN Sébastien.

Le compte-rendu de la séance du 21 Février 2019 est approuvé.

DELIBERATIONS

Finances – Désignation du Président de Séance pour le Vote des Comptes Administratifs 2018

Mme le Maire précise qu'il revient avant le vote des différents Comptes Administratifs par les élus municipaux de désigner le Président de Séance pour le vote desdites délibérations, la Loi demandant à l'Ordonnateur de se retirer de la Salle du Conseil lors du vote. Elle propose de désigner M. André LAPOIRIE, 1^{er} Adjoint, comme Président de séance à cet effet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner M. André LAPOIRIE comme Président de Séance pour le vote des délibérations relatives au vote des différents Comptes Administratifs 2018.

Finances - Vote des Comptes Administratifs – Budgets Général et Annexes

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. André LAPOIRIE, Mme le Maire se retirant de la salle du Conseil lors du vote, procédant au règlement définitif des budgets de 2018, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires des Comptes Administratifs pour constater l'exécution des budgets de l'année 2018 :

BUDGET PRINCIPAL (à l'unanimité) :

	Réalizations de l'Exercice		Report 2017	Restes à Réaliser			Résultat Cumulé
	Recettes	Dépenses	Excédent/Déficit	Recettes	Dépenses	Solde à Couvrir	
Fonctionnement	2 580 031,04	1 995 578,25	1 643 370,89	-	-	-	2 227 823,68
Investissement	845 963,49	1 576 253,16	1 456 330,63	904 000,00	3 191 500,00	-2 287 500,00	-1 561 459,04
Solde	3 425 994,53	3 571 831,41	3 099 701,52	904 000,00	3 191 500,00	-2 287 500,00	666 364,64

BUDGET ANNEXE EAU (à l'unanimité) :

	Réalizations de l'Exercice		Report 2017	Restes à Réaliser			Résultat Cumulé
	Recettes	Dépenses	Excédent/Déficit	Recettes	Dépenses	Solde à Couvrir	
Exploitation	175 326,22	80 403,80	59 492,14	-	-	-	154 414,56
Investissement	149 030,17	344 881,54	238 654,10	28 000,00	156 100,00	-128 100,00	-85 297,27
Solde	324 356,39	425 285,34	298 146,24				69 117,29

BUDGET ANNEXE FORET (à l'unanimité) :

	Recettes	Dépenses	Excédent/Déficit	Recettes	Dépenses	Solde à Couvrir	Résultat Cumulé
Fonctionnement	231 471,24	124 507,31	525 391,13	-	-	-	632 355,06
Investissement	33 142,95	132 471,59	76 694,85	60 000,00	148 000,00	-88 000,00	-110 633,79
Solde	264 614,19	256 978,90	602 085,98				521 721,27

Finances - Vote des Comptes de Gestion 2018 – Budgets Général et Annexes

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal déclare que les Comptes de Gestion des Budgets Principal et Annexe dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Finances – Affectation des Résultats - Budgets Général et Annexes

BUDGET PRINCIPAL

Excédent d'Investissement : **726 040,96 €**
 Excédent de Fonctionnement : **2 227 823,68 €**
 Solde des Restes à Réaliser : **- 2 287 500,00 €**

L'excédent d'investissement sera reporté à la section d'investissement, soit 726 040,96 €, une partie de l'excédent de fonctionnement sera affectée à la section d'investissement pour couvrir les restes à réaliser soit 1 561 459,04 € et le solde de l'excédent de fonctionnement sera reporté à la section de fonctionnement soit 666 364,64 €.

BUDGET ANNEXE EAU

Excédent d'Investissement : **42 802,73 €**
 Excédent d'Exploitation : **154 414,56 €**
 Solde des Restes à Réaliser : **- 128 100 €**

L'excédent d'investissement sera reporté à la section d'investissement, soit 42 802,73 €, une partie de l'excédent de fonctionnement sera reportée à la section d'investissement pour couvrir une partie des restes à réaliser soit 85 297,27 € et le solde de l'excédent de

fonctionnement sera reporté à la section de fonctionnement soit 69 117,29 €.

BUDGET ANNEXE FORET

Déficit d'Investissement :	- 22 633,79 €
Excédent de Fonctionnement :	632 355,06 €
Solde des Restes à Réaliser :	- 88 000,00 €

L'excédent d'investissement sera reporté à la section d'investissement, soit 22 633,79 €, une partie de l'excédent de fonctionnement sera affectée à la section d'investissement pour couvrir les restes à réaliser et le déficit d'investissement soit 110 633,79 € et le solde de l'excédent de fonctionnement sera reporté à la section de fonctionnement soit 521 721,27 €.

Vote des Taxes Locales – Taux 2019

Mme le Maire rappelle qu'il avait été décidé l'année dernière de baisser le Taux de Foncier Bâti de 5%. Aujourd'hui, au vu des projets qu'il reste encore à mener et surtout de l'attente des conclusions de l'Etude de Revitalisation, officiellement lancée en début d'année, Mme le Maire propose de ne pas modifier les taux des taxes communales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les taux des taxes locales ainsi :

- o Taux de Taxe d'Habitation : 9,23%
- o Taux de Taxe Foncière sur le Foncier Bâti : 16,36%
- o Taxe Foncière sur le Foncier Non-Bâti : 18,29 %

Finances - Participations aux Syndicats 2019

Vu la Délibération n°07-19 du Conseil Municipal de Xertigny en date du 21 Février 2019,

Mme le Maire présente les participations aux structures intercommunales auxquelles la Commune est adhérente pour l'exercice 2019, ainsi que les adhésions aux associations dont elle est membre. Mme le Maire précise que la cotisation au titre du PEFC est versée pour une durée de 5 années.

Mme le Maire rappelle que, comme délibéré à l'occasion du dernier Conseil Municipal, la contribution annuelle due au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) - et qui s'élève pour cette année à environ 77 000 € -, sera désormais versée par la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE), qui a pris la compétence pour le compte de ses communes membres. Ce montant sera défalqué du montant annuel d'Attribution de Compensation versée par la CAE à la commune, qui correspond, pour rappel, aux transferts de charge entre les communes et les intercommunalités. A noter toutefois que si le montant dû par les communes au SDIS continuait d'augmenter chaque année, la différence serait prise directement en charge par l'intercommunalité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'affecter à ces participations, les sommes suivantes, qui seront prélevées aux articles 6554 du Budget Primitif 2019 pour les Participations Syndicales et 6574 pour les Cotisations aux Associations de la manière suivante :

ORGANISMES	COTISATION 2019
Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Communes (SMIC)	1 390,00 €
Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Xertigny (SISS)	51 901,91 €
Association de Contrat du Pays de la Vôge (Portage de Repas)	1 700,68 €
Association des Maires Ruraux	105,00 €
Association des Maires des Vosges (AMV)	559,74 €
Agence Technique Départementale des Vosges (ATD)	1 639,80 €
TOTAL DES PARTICIPATIONS	57 297,23 €

Finances – Subventions aux Organismes Publics Locaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29,

Considérant que la Commune de Xertigny participe au financement du CCAS,

Mme le Maire explique que, comme chaque année, la Trésorerie demande aux collectivités de préciser par délibération le montant des subventions attribuées lors du vote du Budget Principal, aux organismes publics locaux, soit pour notre collectivité, le montant de la subvention versée au CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer la subvention suivante pour l'année 2019 aux organismes publics locaux suivants : 12 000 € pour le CCAS.

Finances – Vote des Budgets Primitifs 2019 - Budgets Général et Annexes

BUDGET GENERAL (à 1 voix contre et 19 pour) :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	3 223 270 €	5 604 975 €
RECETTES	3 223 270 €	5 604 975 €

BUDGET ANNEXE EAU (à l'unanimité) :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	182 120 €	580 755 €
RECETTES	182 120 €	580 755 €

BUDGET ANNEXE FORET (à l'unanimité) :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	668 400 €	433 933,79 €
RECETTES	668 400 €	433 933,79 €

Finances – Demande de Subvention pour la Création d'une Salle de Fitness Rurale à Vocation Intercommunale

Mme le Maire rappelle que la future Maison des Associations de Xertigny, actuellement en cours de travaux dans les locaux vacants (près de 800 m²) d'une ancienne friche industrielle du centre-ville, permettra d'une part de mutualiser en un seul endroit, les activités et besoins en stockage des associations locales, mais également d'autre part, de proposer de nouveaux services à destination des associations et de la population, tels que l'accès à des équipements de salle de sport au sein d'une Salle dite de Fitness. Si la salle devrait être gérée d'un point de vue administratif, financier et technique par une association locale, il apparaît nécessaire pour la collectivité d'effectuer le premier gros investissement de matériel nécessaire au développement de cette nouvelle offre à destination des administrés et des communes alentours. Des subventions pouvant être perçues par la collectivité, c'est pourquoi il apparaît nécessaire de délibérer officiellement sur ces possibles demandes.

Le coût des travaux est actuellement estimé à environ 80 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet tel qu'il est présenté par Mme le Maire, donne délégation à Mme le Maire pour rechercher tout financement possible, et notamment auprès du Centre National pour le Développement du Sport et du Conseil Départemental des Vosges, autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces relatives au dossier et précise que les crédits seront inscrits au Budget 2019.

Finances – Demande de Subvention pour la Réalisation d'un Terrain Synthétique sur le Stabilisé

Mme le Maire rappelle que le projet de transformer une partie du terrain stabilisé de la Vallée de l'Aître en un terrain synthétique à destination du Football Club d'Amerey-Xertigny (FCAX) afin d'optimiser son utilisation lors des entraînements, mais également de permettre des rencontres entre équipes de jeunes, a été approuvé à l'occasion du Budget 2018. Des pourparlers sont lancés au sein de la Communauté d'Agglomération d'Epinal courant 2018 concernant la gestion des stades de football (dont les terrains synthétiques) des communes membres. Le projet de synthétique prévu sur la commune bénéficie d'ores et déjà d'un soutien de la part de la CAE, aussi en fonction des conclusions de l'étude de faisabilité fin du mois et en cas d'obtention des subventions avant la fin d'année, sa réalisation pourra se concrétiser sur 2019.

Le coût des travaux est actuellement estimé à environ 175 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet tel qu'il est présenté par Mme le Maire, donne délégation à Mme le Maire pour rechercher tout financement possible, et notamment auprès du Centre National pour le Développement du Sport, le Conseil Départemental des Vosges, l'Etat avec la DETR et/ou le DSL et la Fédération Française de Football, autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces relatives au dossier et précise que les crédits seront inscrits au Budget 2019.

Finances – Demande de Subvention pour la Création d'un Pôle Multimédia-Médiathèque

Vu la Délibération n°46-18 du Conseil Municipal de Xertigny en date du 10 Avril 2018,

Mme le Maire rappelle que la collectivité dispose actuellement d'une Bibliothèque Municipale installée en plein centre-bourg au rez-de-chaussée d'un bâtiment communal.

Elle rappelle que, dans le cadre d'une étude de revitalisation du centre-ville avec le CAUE, et ce en concertation avec les services de la Bibliothèque Départementale des Vosges, la collectivité est actuellement en réflexion concernant l'orientation et l'évolution de sa Bibliothèque Municipale. Il s'agirait, en effet, de transformer la Bibliothèque actuelle en Médiathèque afin de répondre à la demande des Xertinois et des habitants des communes limitrophes par un élargissement des activités à proposer. La bibliothèque actuelle ne répondant pas aux conditions de surface minimales par habitant et ne pouvant à ce titre bénéficier de certains supports à proposer à ces abonnés. Une première délibération pour la partie travaux avait été prise en Avril 2018, toutefois il apparaît nécessaire de formaliser aujourd'hui les nouveaux montants estimatifs du projet.

Le coût global du projet est estimé à environ 510 000 € HT, comprenant les travaux à hauteur de 430 000 €, la partie mobilier pour 65 000 € et la partie informatique pour 15 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet tel qu'il est présenté par Mme le Maire, donne délégation à Mme le Maire pour rechercher tout financement possible, et notamment auprès de l'Etat avec la DETR, le Conseil Départemental des Vosges, le Conseil Régional Grand Est, le GAL du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges et la DRAC, autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces relatives au dossier et précise que les crédits seront inscrits au Budget 2019.

SDEV – Enfouissement de Réseaux Secs – Tranche 2 de la Requalification du Centre-Ville

Mme le Maire présente le projet d'Enfouissement des Réseaux Secs pour la Rue du Commandant Saint Sernin, qui s'inscrit dans la réalisation de la Tranche 2 de la Requalification du Centre-Ville menée actuellement par les élus municipaux. Mme le Maire précise que le coût de l'opération s'élève à 139 394,36 € TTC et précise que ces travaux sont susceptibles d'être financés par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges au titre du Programme Environnement et Cadre de Vie. La participation de la commune s'élève à 24% du montant HT des travaux, plafonné à 90 000 € HT de travaux, puis 66% du montant HT des travaux au-delà de ce montant, conformément à la décision du Comité du SDEV en date du 19 Juin 2018. Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques envisagés seront menés en étroite coordination avec des travaux d'enfouissement : du réseau France Telecom, du réseau d'éclairage public, de réfection de chaussée, des trottoirs et d'assainissement et d'eau potable et de passage de la fibre optique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de la réalisation des travaux conformément au projet présenté pour un montant de 139 394,36 € HT, autorise la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, Maître d'Ouvrage, sous réserve de l'octroi d'une subvention, s'engage à verser au SDEV dès que la demande lui en sera faite, la somme de 54 200,28 €, représentant 24% du montant HT des travaux, plafonné à 90 000 € HT de travaux, puis 66% du montant HT des travaux au-delà de ce montant et demande l'attente de l'attribution de la subvention pour engager les travaux.

Intercommunalité – Service Commun d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, de Marchés Publics et de Recherches de Subvention

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-4-1,

Vu le projet de convention de mutualisation de services avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de marchés publics et de recherche de subventions,

Mme le Maire explique que la Communauté d'Agglomération d'Epinal a approuvé, lors du dernier Bureau Communautaire, la création d'un service mutualisé en matière d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage, passation de marchés publics et de recherche de subventions. Elle précise qu'afin d'aider et d'appuyer les services administratifs et les élus municipaux dans le suivi des projets communaux d'investissements, il apparaît opportun pour la collectivité d'adhérer à ce nouveau service commun, proposé à hauteur de 2,50 € par habitant pour les communes membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver l'adhésion de la Commune au service commun en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de marchés publics et de recherche de subventions, la convention de mutualisation de services avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de marchés publics et de recherche de subventions et d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal la convention correspondante.

INFORMATIONS DIVERSES DONNEES PAR MME LE MAIRE AU CONSEIL

Informations sur les Délégations au Maire :

- **Marchés à Procédure Adaptée :**

OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
Maîtrise d'Œuvre pour la Réhabilitation de la Cour d'Entrée de l'Ecole Maternelle du Centre	Agence ADP	8 100,00 €
Création d'une Pumptrack sur la Base de Loisirs des Woodies	Bike Solutions	76 750,00 €
Extension de la Maison de Santé - Lot 1 Gros Œuvre-VRD	Mazzucco	35 280,00 €
Extension de la Maison de Santé - Lot 2 Charpente - Bardage	Vosges Charpente	16 227,73 €
Extension de la Maison de Santé - Lot 3 Menuiseries Extérieures	JOLY Fils	12 580,00 €
Extension de la Maison de Santé - Lot 4 Plâtrerie Isolation	Accorsi	10 950,15 €
Extension de la Maison de Santé - Lot 5 Menuiseries Intérieures	Cagnin	6 484,10 €
Extension de la Maison de Santé - Lot 6 Electricité	SAS Sodel	19 862,00 €
Extension de la Maison de Santé - Lot 7 RVPS	Génie Climatique Lorraine	66 207,99 €
Extension de la Maison de Santé - Lot 8 Peinture	Chevallier	4 911,55 €
Extension de la Maison de Santé - Lot 9 Revêtements de Sol	Hadol Carrelage	7 450,00 €
Acquisition et Pose d'une Borne de Recharge Electrique	CITEOS	7 337,60 €
Portes Isolation Phonique pour l'Ecole Primaire du Centre	HOUILLON Menuiserie	2 700,00 €

Consultation en Cours ou à Venir :

Travaux de Réhabilitation de la Rue Principale de Rasey	Consultation jusqu'au 8 Avril 2019
Renouvellement du Standard Téléphonique de la Mairie	Consultation jusqu'au 12 Avril 2019
Travaux de Création d'un Pôle Multimédia-Médiathèque	Consultation jusqu'au 26 Avril 2019

Travaux en Cours :

Commune

- **Travaux de la Maison des Associations :** la chappe sera finie d'être coulée la semaine prochaine / la fin des travaux du bâtiment principal est prévue pour Juillet 2019. Les travaux du Local Annexe sont quasiment finis, le Service Technique interviendra prochainement afin de réaliser les racs et placards à destination du CAPS.
- **Travaux de Mise en Accessibilité de la Mairie :** les sanitaires du rez-de-chaussée viennent de débiter, tout comme le remplacement des portes arrière du Château (portes accessibles tout public).
- **Travaux du Local VTT Trial Indoor :** les travaux réalisés en concertation avec le Service Technique, l'entreprise « Il Était Un Arbre » et les bénévoles de La Vôge VTT et de la Section Sportive devraient pouvoir être réceptionnés début du mois.
- **Travaux d'Extension de la Maison de Santé :** le début des travaux est prévu pour fin Avril 2019.
- **Travaux de Réhabilitation des Chemins Ruraux :** un chemin d'accès incendie pour les secours a été créé à l'Etang des Mottes, accompagné par la réhabilitation de plusieurs chemins ruraux par l'entreprise Tisserand (Granges, Blanchefontaine et Rasey).
- **Travaux de Construction de la Pumptrack :** la plateforme vient d'être réalisée par l'entreprise TRB, les travaux de réalisation de

la Pumptrack devraient pouvoir débuter début de semaine prochaine.

Intercommunalité :

- **Ecole des Arbres :** les entreprises sont en train de réaliser la dalle béton du bâtiment.

Divers :

- **Conseil Municipal des Jeunes :** intégration de deux nouvelles jeunes au sein du CMJ suite à l'appel à candidature lancé fin Mars pour l'élection partielle avant la fin de mandat en Mars 2020.
- **Avancées sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels :** en appui sur la Délibération de Novembre 2018, le Centre de Gestion est venu présenter la démarche à l'ensemble des agents de la collectivité le 7 Mars et a effectué une évaluation sur le terrain pendant 3 jours. La réalisation du Document Unique devrait faire l'objet d'une synthèse en Avril ou Mai.
- **Demande de l'Ecole Primaire de Moyenpal :** la Directrice sollicite une participation financière de la commune à la sortie prévue pour la fin d'année au Zoo d'Amnéville / sur proposition de Mme le Maire, les élus municipaux acceptent de prendre en charge la moitié des frais de transport prévus, une délibération formelle sera prise à cet effet lors du prochain Conseil Municipal.
- **Remerciements de Madame et Monsieur GRANDJEAN** pour la Réhabilitation du Chemin Rural de Granges.
- **L'Association : LAADES « L'Ame Agit d'Être Soi »,** qui a organisé le Forum Bien-Être à la Salle Polyvalente l'année dernière, vient de transférer son siège social à Xertigny. Un nouveau Forum Bien-Être sera organisé le 14 et 15 Septembre prochain.

Agenda :

- **6 Avril :** Evènement Revitalisation de Xertigny : « Dressons Ensemble le(s) Portrait(s) de Xertigny »
- **8 Avril :** Commission de Travail sur les Tarifs des Salles Communales
- **9 Avril :** Présentation du et par le SDANC
- **10 Avril :** Ouverture des Plis pour les Travaux de Réhabilitation de la Rue de l'Eglise de Rasey
- **10 Avril :** Réunion de Travail Ex-C2VRM sur l'Assainissement
- **17 Avril :** Présentation de l'Esquisse pour la Tranche 1 de la Requalification du Centre-Ville
- **24 Avril :** Comité de Pilotage sur l'Etude de Revitalisation de Xertigny
- **27 Avril :** Evènement Revitalisation de Xertigny : Inauguration de la Maison du Projet
- **30 Avril :** Apéro de la Transition Energétique à Xertigny
- **Prochain CM : le 2 Mai**
- **3 Mai :** Cérémonie des Maisons Fleuries

Le Maire,

Véronique MARCOT



Fait à Xertigny, le 12 Avril 2019

